



REPUBLIQUE FRANCAISE

## MAIRIE DE GROSLAY

DEPARTEMENT  
DU VAL D'OISE

ARRONDISSEMENT  
DE SARCELLES

CANTON DE  
DEUIL- LA- BARRE

GROSLAY, le 29 juin 2020

**Mesdames et Messieurs les  
Conseillers Municipaux**

N/Réf. : JB/VRK/MPm/CD/20-37

Mesdames, Messieurs les Conseillers Municipaux,

En application des articles L. 2121-7, L. 2121-10 et L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, je vous prie de bien vouloir assister à la séance publique du Conseil Municipal d'installation, qui se tiendra, le :

**VENDREDI 3 JUILLET 2020 à 20H00**

**SALLE DES FETES  
Place de la Libération**

*La salle présente toutes les caractéristiques pour respecter les règles sanitaires liées au Covid 19.*

*Le port d'un masque individuel est obligatoire. Du gel hydroalcoolique sera mis à disposition à l'entrée de la salle, ainsi que près de l'urne et sur la table de dépouillement.*

*Les membres présents peuvent être porteurs de deux pouvoirs pour le vote des différentes délibérations.*

*Compte tenu de la situation d'épidémie de Covid 19 et de l'état d'urgence sanitaire, et conformément à l'article 10 de l'ordonnance n°2020-562 du 13 mai 2020, la séance se déroulera en présence du public mais le nombre de personnes est limité à 15 en raison des règles de distanciation.*

### ORDRE DU JOUR

- Appel nominatif des présents
- Lecture des résultats
- Installation du Conseil Municipal
- Nomination du secrétaire de séance (article L.2121-15)

Page 1 sur 2



HOTEL DE VILLE - 21, rue du Général Leclerc - 95410 GROSLAY

Tél. : 01.34.28.68.66/49 - Fax : 01.34.05.88.14

e-mail : [mairie.directiongenerale@mairie-groslay.fr](mailto:mairie.directiongenerale@mairie-groslay.fr) / Site : [www.mairie-groslay.fr](http://www.mairie-groslay.fr)

- (Conformément aux articles L.2122-7, L.2122-7-2, L-2122-8 et suivants, du Code Général des Collectivités Territoriales)
  - Election du Maire
  - Fixation du nombre de postes d'adjoints au Maire
  - Election des Adjoints au Maire.
  
- Lecture de la charte de l'élu local

Comptant sur votre présence et avec tous mes remerciements,

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs les Conseillers Municipaux, à l'assurance de ma considération distinguée.



Joël BOUTIER  
Maire

